

Communiqué de Presse

Désactivation des lignes Fibre TOGOCOM utilisées à des fins commerciales illicites de WIFI-ZONE.

Lomé (Togo), le 31 janvier 2023 – TOGOCOM, le premier opérateur au Togo qui avance pour vous, tient à porter à la connaissance des clients Fibre TOGOCOM se livrant à l'exploitation des activités illicites de WIFI-Zone, la suspension de lignes Fibre pour non-respect des clauses contractuelles de fournitures de services à usage domestique.

Depuis trois (03) ans, les opérateurs du Groupe TOGOCOM constatent malheureusement l'utilisation des lignes Fibre de leur marque à des fins commerciales, en contradiction non seulement avec l'offre initialement souscrite, mais aussi avec les conditions particulières des offres d'accès à Internet Haut Débit et Très Haut débit en leur article 3 qui stipule que : « **les offres résidentielles d'accès Internet Haut Débit et Très Haut débit sont exclusivement réservées à un usage privé dans le cercle familial.** ».

L'Opérateur informe les abonnés aux lignes Fibre qui les utilisent à des fins commerciales de WIFI-ZONE, qu'une telle utilisation est non seulement contraire à la loi, mais viole également les termes du contrat d'abonnement au service Fibre. En conséquence, elle se voit dans l'obligation de désactiver la fourniture de service, conformément à **l'article 9.2** des conditions particulières des offres d'accès à Internet Haut Débit et Très Haut débit.

Consciente du rôle majeur que joue Internet dans l'inclusion numérique et la croissance économique, le Groupe TOGOCOM à travers ses filiales assure aujourd'hui, la couverture fibre dans les cinq régions du TOGO et continue d'avancer, afin de hisser le TOGO parmi les pays de référence en matière de digitalisation et de qualité de service, selon les objectifs assignés par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

Pour Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim : « Cette opération de désactivation des lignes Fibre TOGOCOM à usage commercial de WIFI-ZONE, vise à respecter les dispositions légales et sécuritaires en vigueur. Les opérateurs du Groupe TOGOCOM continuent d'investir dans le déploiement, le développement et la qualité du service numérique au Togo, sous l'impulsion du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale, afin de faire du Togo, un véritable hub numérique et logistique de la sous-région ouest africaine »